

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

Le Centre Hospitalier Territorial lance un Appel d'Offres ouvert pour « la prestation de travail quotidien entre le Hôpital de zone Pacifique et le CHT ».

### ARTICLE 1 - BUREAU DES CANDIDATS

Le candidat retenu, pour retirer le Dossier, devra se rendre au sein du Bureau des Marchés Publics de la Direction des Achats et de la Logistique du CHT à l'adresse électronique suivante [www.marches.publics@cht.nc](mailto:www.marches.publics@cht.nc). Cette consultation pourra également être consultée sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics de la Nouvelle-Calédonie [www.marchespublics.nc](http://www.marchespublics.nc).

### ARTICLE 2 - RENSEIGNEMENTS DES OFFRES

- Les offres ne peuvent être envoyées :
  - soit personnel par envoi recommandé avec acte de réception postal
  - soit être déposées contre récépisséau Bureau des Marchés Publics de la Direction des Achats et de la Logistique du CHT, situé au 110 Boulevard Joseph Wapart, aux coordonnées, de 0491 11 040 et de 11 040 à 11 040.
- elles peuvent également être transmises par voie électronique sur [www.marchespublics.nc](http://www.marchespublics.nc) avant le 2 mars 2018 à 08 heures, dernier délai, heures de Nouvelle (NC).

### ARTICLE 3 - SÉLECTION

Les offres seront jugées conformément aux critères de sélection précisés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO), intégrant les critères mentionnés à l'article 21-2 de la délibération d'UNACP du 17 mars 2007 modifiée.

### ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'admission des soumissionnaires est soumise au respect des clauses figurant au RPAO joint au dossier de consultation. Les offres doivent être conformes et compléter tous les éléments tels qu'indiqués au RPAO. Elles seront éliminées si elles sont considérées incomplètes selon les dispositions du RPAO.

### ARTICLE 5 - VALIDITÉ DES OFFRES

Les candidats restent engagés par leur offre pendant un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres. Le CHT se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner suite que partiellement au présent Appel d'Offres.

### ARTICLE 6 - ENGAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les candidats pourront demander des renseignements complémentaires concernant le Dossier d'Appel d'Offres auprès de :  
La Direction des Achats et de la Logistique (D&L) - Bureau des Marchés Publics  
Email : [marches.publics@cht.nc](mailto:marches.publics@cht.nc) / Tél. 20.84.91

Date d'envoi à la publication : 7 février 2018

Le Directeur des Achats,  
Président du B.M.P.



### Déclaration :

- Les Nouvelles-Calédoniennes pour insertion des 9 et 12 février 2018.
- Le D'hebdomadaire des Médecins (pour affichage).